

## BAREME DES HONORAIRES

### VENTES D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL :

Valeur de l'immeuble	Taux TTC du prix de vente	A la charge du
De 0 à 119 500 €	Forfait de 10.000 €	Vendeur
De 120 000 à 199 500 €	9 %	Vendeur
De 200 000 à 349 500 €	8 %	Vendeur
350 000 € et plus	7 %	Vendeur

Estimation:

**150 € TTC à la charge du demandeur**

### LOCATION

	Immeubles à usage d'habitation		Locaux professionnels et commerciaux	
	A la charge du bailleur	A la charge du locataire	A la charge du bailleur	A la charge du locataire
<b>Frais d'acte TTC partagés par moitié :</b>	7.20 % TTC du loyer annuel charges comprises	7.20 % TTC du loyer annuel charges comprises (Plafonné à 10 € TTC/m <sup>2</sup> pour le locataire)	5 % TTC du loyer annuel charges comprises	5 % TTC du loyer annuel charges comprises
<b>Prestations réalisées :</b>	Visite, constitution du dossier de location, rédaction du bail		Visite, constitution du dossier de location, rédaction du bail, états des lieux d'entrée et de sortie hors huissier	
<b>Prestations offertes :</b>	État des lieux d'entrée hors huissier (Plafonné à 3 € TTC/m <sup>2</sup> )			

Prestations hors mandat de location :

Prestation	Tarifs TTC	A la charge du
<b>Rédaction de bail</b>	150 €	Demandeur
<b>Rédaction d'avenant</b>	150 €	Demandeur
<b>État des lieux</b>	150 €	Demandeur

### GESTION

Taux de rémunération du mandataire	Frais administratifs
7.20 % TTC sur les loyers charges comprises encaissés	2.90 € TTC par mois et par lot géré

Prestations supplémentaires :	Tarifs TTC	A la charge du
Calcul et édition de la déclaration annuelle des revenus fonciers	11.40 €/lot	Propriétaire
Calcul et édition de la déclaration annuelle des revenus fonciers au-delà de 10 lots	Forfait 120 €	Propriétaire
Déclaration et suivi de sinistre GLI	15 €/sinistre	Propriétaire
Suivi contentieux hors GLI	30 €/contentieux	Propriétaire
Déclaration et suivi de la vacance locative	5 €/sinistre	Propriétaire
Représentation à la commission de conciliation	120 €/représentation	Propriétaire
Représentation à assemblée générale annuelle de copropriété sur demande	120.00 €	Propriétaire
Déclaration de sinistre PNO	30 €/déclaration	Propriétaire
Suivi de travaux	3 % des sommes facturées	Propriétaire
Représentation lors des livraisons	gratuit	Propriétaire

<b>Adhésion à la GLI</b>	2.50 % des loyers et charges	Propriétaire
<b>En option avec la vacance locative</b>	2.05 % des loyers et charges	Propriétaire

Honoraires de mise en location partagés par moitié *					
	Villas			Appartements	
	Part locataire	Part propriétaire		Part locataire	Part propriétaire
<b>De 0 à 48 m<sup>2</sup> hab</b>	348 € TTC	348 € TTC	<b>Studios, T1, T2</b>	215 € TTC	215 € TTC
<b>De 49 à 68 m<sup>2</sup> hab</b>	444 € TTC	444 € TTC	<b>T3</b>	261 € TTC	261 € TTC
<b>De 69 à 98 m<sup>2</sup> hab</b>	540 € TTC	540 € TTC	<b>T4 et plus</b>	306 € TTC	306 € TTC
<b>De 99 à 138 m<sup>2</sup> hab</b>	636 € TTC	636 € TTC			
<b>De 139 à 200 m<sup>2</sup> hab</b>	798 € TTC	798 € TTC			

\*Plafonnés à 10€ TTC/m<sup>2</sup> pour la part locataire. Frais de réalisation de l'état des lieux d'entrée plafonné à 3€ TTC/m<sup>2</sup> : offert

**Ces barèmes sont fixés toute taxe comprise au taux de la TVA en vigueur, soit 20 %**